



Organisation de l'aviation civile internationale

Tél. : +1 514-954-8220/8221 Site web : [www.icao.int](http://www.icao.int)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'OACI

COM 8/12

### LES ÉTATS DU MOYEN-ORIENT CONVIENNENT D'UNE STRATÉGIE POUR LE RENFORCEMENT DE LA SÛRETÉ DE L'AVIATION

**MONTREAL, le 11 avril 2012** — Les États du Moyen-Orient sont convenus aujourd'hui de mesures collectives visant à améliorer la sûreté des passagers et du fret dans l'ensemble de la région, au titre d'une initiative mondiale pour combattre les menaces pesant sur l'aviation civile dans le monde.

La réunion de Bahreïn, les 10 et 11 avril, a marqué l'aboutissement d'une série de conférences régionales tenues dans différentes parties du monde afin d'établir un consensus avant la conférence mondiale de haut niveau sur la sûreté qui se tiendra au siège de l'OACI du 12 au 14 septembre.

Les représentants de 13 États membres\* ont pris en compte les efforts en cours pour améliorer la sûreté de l'aviation au regard de la Déclaration de l'OACI adoptée en octobre 2010, et sont convenus des étapes clés nécessaires à l'avancement de la mise en œuvre de la Déclaration.

Les participants ont souligné la nécessité de travailler plus étroitement ensemble pour répondre aux menaces et aux incidents, et ils ont insisté sur le fait que l'OACI doit continuer de s'attaquer en priorité aux menaces qui pèsent sur le système mondial de fret aérien en renforçant la sûreté de la chaîne d'approvisionnement.

M. Kamel Ahmed Mohammed, Ministre des transports de Bahreïn, a indiqué que la réunion avait réussi à favoriser la coopération en matière de sûreté de l'aviation dans une région cruciale du monde. « Les États du Moyen-Orient sont déterminés à améliorer continuellement leurs systèmes de sûreté en partenariat avec toutes les parties prenantes », a-t-il affirmé. « C'est uniquement à la faveur d'une telle coopération étroite qu'il sera possible de renforcer davantage la sûreté de l'aviation civile dans la région. »

Les participants ont confirmé le rôle de chef de file mondial de l'OACI dans le domaine de la sûreté de l'aviation, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale. Ils ont lancé un appel à l'OACI et aux autres parties prenantes pour qu'elles poursuivent les initiatives de renforcement des capacités afin d'aider à combler les carences présentant des risques pour la sûreté de l'aviation civile.

« Dans nos efforts pour renforcer la sûreté de l'aviation, les priorités des États sont celles de l'OACI », a fait remarquer M. Raymond Benjamin, Secrétaire général de l'OACI. « Nous devons tous unir nos forces pour éliminer la menace permanente du terrorisme. »

La conférence a réuni, outre l'OACI et les administrations nationales de l'aviation civile, des organismes régionaux et des organisations internationales dont la Commission arabe de l'aviation civile (CAAC), l'Organisation arabe du transport aérien (AACO) le Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), le Conseil international des aéroports (ACI) et l'Association du transport aérien international (IATA). Des fonctionnaires des gouvernements de l'Australie, des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Turquie étaient également présents.

*\*Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Oman, Qatar, Soudan et Yémen.*

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la régularité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.